

Edité le : 22/05/2026

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

S.I.E MONTS DU LYONNAIS

180 RUE SAINT ETIENNE

BP 25

69590 ST SYMPHORIEN SUR COISE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE26-65422		
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2605-11524-1</b>	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS Rhône Alpes - DT du RHONE
<b>N° Analyse :</b>	00185296	<b>N° Prélèvement :</b>	00175804
<b>Nature:</b>	Eau de distribution		
<b>Point de Surveillance :</b>	BOURG ST JEAN TOUSLAS	<b>Code PSV :</b>	000000790
<b>Localisation exacte :</b>	mairie robinet dans le placard avant les toilettes Robinet utilisé régulièrement pour la consommation humaine : Oui / Environnement du robinet propice à un prélèvement : Oui Absence d'interconnexion avec une ressource privée : Oui / Traitement complémentaire existant sur réseau privée : Non / Type de Robinet : Robinet simple / Conditions de prélèvement : Débit maximum 5-10 secondes puis écoulement débit moyen pendant 2 minutes Démontage de la partie terminale : Oui / Mode de désinfection du robinet : Flambage		
<b>Dept et commune :</b>	<b>69 BEAUVALLON</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X : 45,5781799000</b>	<b>Y :</b>	4,6622225000
<b>UGE :</b>	0002 - SIE MONTS DU LYONNAIS		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	AA	<b>Type Analyse :</b>	69A
<b>Nom de l'exploitant :</b>	SUEZ LYONNAISE DES EAUX 69 967, CHEMIN PIERRE DREVET CS 2 152 69643 CALUIRE ET CUIRE CEDEX	<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
<b>Nom de l'installation :</b>	MONTS DU LYONNAIS	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 19/05/2026 à 09h26	Réception au laboratoire le 19/05/2026	<b>Code :</b> 000013
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / AIDOU DI Sofiane		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 19/05/2026

.../...

Édité le : 22/05/2026

Identification échantillon : LSE2605-11524-1

Destinataire : S.I.E MONTS DU LYONNAIS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Température de l'eau	16.8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25 #
pH sur le terrain	7.1	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	0.07	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Chlore total sur le terrain	0.19	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
<b>Analyses microbiologiques</b>							
Microorganismes aérobies à 36°C	16	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 22°C	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000			0 #
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000		0	#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0	#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>							
Aspect de l'eau	0	-	Analyse qualitative				
Odeur	Chlore	-	Méthode qualitative				
Saveur	Chlore	-	Méthode qualitative				
Couleur apparente (eau brute)	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5		#
Couleur vraie (eau filtrée)	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5		15 #
Turbidité	0.12	NFU	Néphélobimétrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2 #
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Analyses physicochimiques de base</b>							
Conductivité électrique brute à 25°C	541	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	50	200	1100 #
TAC (Titre alcalimétrique complet)	19.60	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1	0.50		#
TH (Titre Hydrotimétrique)	23.40	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06		#
Carbone organique total (COT)	0.55	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2		2 #
<b>Cations</b>							
Calcium dissous	84.4	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1		#
Magnésium dissous	5.6	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05		#
Ammonium	< 0.01	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01		0.10 #
<b>Anions</b>							
Chlorures	26.50	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50		250 #
Sulfates	39.40	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50		250 #
Nitrites	< 0.01	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01	0.5	#
Nitrates	12.10	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.5	50	#
Somme NO3/50 + NO2/3	0.24	mg/l	Calcul			1	

LSEHL

Rapport d'analyse Page 3 / 3

Édité le : 22/05/2026

**Identification échantillon :** LSE2605-11524-1

**Destinataire :** S.I.E MONTS DU LYONNAIS

*LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques*

*N.M. = Non Mesuré*

69A26

ANALYSES TYPE A (ARS69-2026)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

**(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)**

Ludovic RIMBAULT  
Ingénieur de laboratoire

